

## COMPTE-RENDU

### Séance du mercredi 10 janvier 2018

#### Etaient présents

MONSIEUR LEYRIT	Président
MONSIEUR ARCHIMBAUD	Vice-président
MADAME BREVAN	
MADAME HEERS	
MONSIEUR HABIG	
MONSIEUR DEZOBRY	
MONSIEUR GILLARD	
MADAME PAILLARES	
MADAME GALLIEN	
MONSIEUR HOESTLANDT	
MONSIEUR LAUBARD	
MONSIEUR PEYLET	
MADAME HAREL-DUTIROU	
MADAME QUERITE	
MADAME POPELIN	
MADAME SEVRAIN	

#### Absents excusés

MADAME CASILLO	
MADAME ESTROSI SASSONE	pouvoir à Monsieur LEYRIT
MONSIEUR FOURNIER	
MONSIEUR VUILLETET	
Monsieur BEAUD de BRIVE	pouvoir à MADAME HEERS

#### Membres du secrétariat général de la CNDP

Mme LAVARDE, Secrétaire Générale sortante, Monsieur DEWAS, Mesdames DELEARDE, MOYANO-RODRIGUEZ et MOREAU, chargées de mission, Madame IDIR assistante. Mesdames THOBOR et LE MEUR, stagiaires.

- **Projet de programme de rééquilibrage du lit de la Loire en amont de Nantes (44)**

Depuis la fin du XIXème, du fait des interventions pour améliorer la navigabilité du fleuve et des extractions de sable, la ligne d'eau de la Loire s'est considérablement abaissée, modifiant le fonctionnement hydraulique de son lit majeur. Le projet, qui vise le rééquilibrage du lit mineur de la Loire et le bon fonctionnement écologique des milieux qui y sont associés entre Nantes et les Ponts-de-Cé, comporte trois sites d'intervention : Bellevue, à proximité de Nantes, (redresser la pente du lit), Oudon et Anetz (redonner au fleuve son espace de liberté) et Ingrandes et Montjean-sur-Loire (poursuivre la restauration morphologique du fleuve). Le montant global du projet est de 42 Millions d'euros.

Saisie par les Voies Navigables de France, maître d'ouvrage du projet, la CNDP a désigné Madame Emmanuelle ALBERT comme garante de la concertation concernant ce projet, avec l'appui de Monsieur Alain RADUREAU.

### **3) Débats publics**

- **Projet d'aménagement de la RN 3 à La Réunion**

Le Dossier du maître d'ouvrage n'est pas encore disponible et sera présenté à la Commission du 7 février. Par ailleurs, suite à la démission pour raisons personnelles de l'un des membres de la commission et sur proposition de son président, la CNDP a désigné Monsieur Bernard VITRY comme membre de cette CPDP.

### **4) Participation du public après débat.**

- **Projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie**

La Commission a auditionné Madame Anne-Marie CHARVET qui est venue présenter son rapport de la phase 1 de la concertation post-débat public du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN).

Le débat public a été très complexe à piloter sur ce projet à plus de 10 Milliards d'euros. Par ailleurs, des événements connexes : la tenue de la Commission Mobilité 21, la fusion des deux Normandie et l'implication de la Région Ile-de-France ont eu un impact important sur le débat. Madame CHARVET a souligné l'importance du travail réalisé par le maître d'ouvrage pour qu'il y ait une mise en cohérence globale malgré les différents projets. Il a fallu s'assurer en permanence que les contre-propositions restaient cohérentes avec le projet global. Le maître d'ouvrage a bien pris en compte les observations et en a rendu-compte au travers des études complémentaires.

Le débat a été ponctué par deux décisions importantes : l'abandon de la gare à La Défense et la nécessité de créer de nouvelles voies entre Mantes et Evreux. Il a été aussi acté la nécessité de rénover le pôle gare de Saint-Lazare et l'abandon d'une gare à Yvetot.

Le projet a été bien soutenu dans sa globalité même si le tracé de certaines sections doit encore être discuté.

## 6) Questions diverses

- **Modification de l'ordonnance suite à la Commission Mixte Paritaire**

Une note de synthèse faisant état des modifications de l'ordonnance suite à la Commission Mixte Paritaire pour la ratification est distribuée à l'ensemble des membres.

- **Jour de réunion de la CNDP.**

Après consultation des membres, il apparaît que c'est le mercredi après-midi qui convient au plus grand nombre. Il est prévu de décaler les réunions l'après-midi à 14 heures.

- **Dialogue de Trianon**

Le Président fait état de l'avancée de la démarche.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 13h00.

**La prochaine séance aura lieu le mercredi 7 février 2018 à 14 heures.**

Le Président



Christian LEYRIT